

Agility – Changement de grade

Conformément à la décision de la CNEAC du 6/09/2022 approuvée par la SCC le 06/10/2022, le processus de changement de grade en agility est modifié à compter du 01/01/2023.

La mise en œuvre de cette décision a pour conséquences :

- ✓ **Modification de votre 'Espace Performance Agility' pour un changement automatisé de grade 1 en grade 2**
- ✓ **Simplification du processus de changement de grade 2 et grade 3 et inversement**
- ✓ **Application de ces modifications à toutes les licences rattachées au chien suivant la réglementation**

Désormais, **lors de l'homologation des résultats d'un concours d'agility**, si une équipe a acquis :

- 2 parcours agility 1 ou agility 2* + 2 parcours jumping 1 ou jumping 2* avec un maximum de 5 points de pénalités sur 1 des 4 parcours (3 parcours sans pénalité et 1 parcours avec 5 points maximum) obtenus avec 2 juges différents, et que le chien a été mesuré 9 fois sur les 3 parcours sans pénalité (3 fois 3 mesures) alors le grade du chien sera automatiquement modifié en grade 2, l'Espace CNEAC et l'Espace Performance Agility des licences concernées seront automatiquement mis à jour ainsi que les demandes d'engagement en cours. Si l'équipe

souhaite rester en grade 1 elle doit en faire la demande par mail à gta@sportscanins.fr

- Soit les qualificatifs nécessaires pour un passage en grade 3, alors l'Espace Performance Agility des licences concernées sera mis à jour afin de donner la possibilité d'effectuer ce changement.

Important

Il n'est plus nécessaire de faire une demande de modification des caractéristiques du chien dans l'outil de gestion des licences de la SCC pour un changement de grade quel qu'il soit

Sont informés par mail des changements de grade :

- Les porteurs de licence à laquelle le chien est rattaché
- Le CTT
- Le Président du club

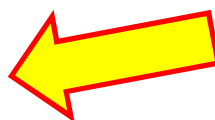
Exemple d'espace Performance pour une possibilité de passage de grade 2 en grade 3

Vos Qualificatifs

Pour passer en Grade 3

- Agility 2 : 14/3 (avec 10/2 juges différents)
- Jumping standard : 17/2 (avec 14/2 juges différents)

Passer en grade 3



Selectifs 2019 (Justificatifs 2018)

- Sélectif GPF : 9/10 (dont 0 jetons bonus)